

RENTRÉE 2020-2021

**ÉCOLES PUBLIQUES CLERMONTOISES
MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES**

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

**DU 11 MAI
AU 12 JUIN 2020**



- **VOUS ARRIVEZ À CLERMONT-FERRAND ?**

- **VOTRE ENFANT ENTRE EN MATERNELLE ?**

- **VOUS AVEZ DÉMÉNAGÉ ?**

- **L'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT EST DÉROGATOIRE ET IL RENTRE EN CP ?**

Pour l'inscription, vous avez deux démarches obligatoires à accomplir :

- 1 Déposer un dossier d'inscription scolaire par envoi à **enfance@ville-clermont-ferrand.fr** ou dépôt dans la boîte aux lettres de l'école de secteur.
- 2 Prendre rendez-vous et se présenter auprès de l'école indiquée sur l'attestation d'inscription scolaire pour l'admission.

Attention :

**Dépôt des dossiers :
du 11 mai au 12 juin 2020**

COMMENT S'INSCRIRE ?

- 1 Soit je télécharge mon dossier sur clermont-ferrand.fr soit je demande l'envoi d'un exemplaire à **enfance@ville-clermont-ferrand.fr**
- 2 Je transmets mon dossier et les pièces justificatives, en priorité par mail à **enfance@ville-clermont-ferrand.fr** ou je les dépose dans la boîte aux lettres de l'école de secteur.
- 3 Je reçois une attestation d'inscription qui précise les coordonnées téléphoniques de l'école d'affectation de mon enfant.
- 4 Je prends rendez-vous avec la direction de l'école pour l'admission de mon enfant.
- 5 Je me présente à ce rendez-vous avec l'attestation d'inscription et le certificat de radiation (si mon enfant vient d'une autre école).

PLUS DE QUESTIONS-RÉPONSES

Où se trouve mon école ?

Vous pouvez retrouver l'école de votre secteur à partir de votre adresse de domicile à Clermont-Ferrand, sur clermont-ferrand.kiosquefamille.fr, dans le bloc **identification famille**, cliquer sur **cartographie scolaire**.

Où dois-je déposer le dossier d'inscription ?

En priorité, par mail à **enfance@ville-clermont-ferrand.fr** ou dans la boîte aux lettres de l'école de secteur

Cas particulier pour dépôt du dossier

Si vous souhaitez une inscription de votre enfant hors de votre secteur, vous devez déposer le dossier par mail à **enfance@ville-clermont-ferrand.fr**

CAS PARTICULIERS

VOUS DÉMÉNAGEZ ET VOTRE ENFANT EST DÉJÀ INSCRIT DANS UNE ÉCOLE PUBLIQUE CLERMONTOISE

Cas 1 : Vous souhaitez scolariser votre enfant à l'école dont dépend votre nouvelle adresse, vous devez remplir un dossier d'inscription et fournir les justificatifs nécessaires.

Cas 2 : Vous souhaitez que votre enfant continue dans son école actuelle, vous devez simplement transmettre votre nouveau justificatif de domicile au Guichet Unique Enfance-Familles. Dans ce cas, si votre enfant est en maternelle, il deviendra dérogataire.

i Un enfant est dérogataire lorsqu'il est scolarisé en dehors de son secteur.



MON ENFANT PASSE DE GRANDE SECTION DE MATERNELLE EN CP. QUE DOIS-JE FAIRE ?

***Votre enfant est inscrit dans son école de secteur**

Étape 1 : Vous recevrez une attestation d'inscription des services de la Ville au mois de mai par mail et par courrier.

Étape 2 : Vous devez prendre contact avec la direction de l'école concernée afin qu'elle procède à l'admission dans son établissement.

***Votre enfant est dérogataire**

Vous devez obligatoirement remplir un dossier d'inscription scolaire et un formulaire de dérogation.

i Si vous avez déménagé depuis l'entrée en maternelle de votre enfant, il est probablement devenu dérogataire. Vérifiez votre périmètre scolaire sur clermont-ferrand.kiosquefamille.fr, dans le bloc **Identification famille**, cliquer sur **cartographie scolaire**.

PLUS DE QUESTIONS-RÉPONSES

Comment et quand est traitée ma demande de dérogation au secteur scolaire ?

Les demandes de dérogation sont étudiées par un collège de dérogation et des périmètres scolaires. La décision finale est prise par le Maire, sous réserve de places disponibles. L'inscription des enfants du secteur reste prioritaire. Vous serez informé de la décision par mail et courrier.

Et les inscriptions aux activités périscolaires ? (Restauration, Accueil de loisirs, École de la Récré, SMAP)

Après inscription de votre enfant à l'école, son dossier 2020/2021 sera à jour. Vous pouvez faire toutes vos démarches en ligne sur le kiosque Famille (clermont-ferrand.kiosquefamille.fr) ou déposer une fiche d'inscriptions périscolaires dans la boîte aux lettres de l'école, à partir du 2 juin 2020.

SCOLARISATIONS PARTICULIÈRES

CLASSES SPÉCIALISÉES (ULIS)

L'admission d'un enfant dans ces classes est décidée par l'Éducation nationale.

Pour les rentrées en classe ULIS, joindre au dossier d'inscription scolaire une copie du document notifiant cette décision.

CLASSES INTERNATIONALES

École élémentaire Nestor-Perret

École élémentaire Jules-Michelet

Les tests sont organisés par l'Inspection académique.

Une demande d'inscription scolaire doit être déposée En priorité, par mail à **enfance@ville-clermont-ferrand.fr** ou dans la boîte aux lettres de l'école de secteur. Si l'enfant ne relève pas des secteurs Nestor-Perret ou Jules-Michelet, transmettre la demande par mail à **enfance@ville-clermont-ferrand.fr**

CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS MUSIQUE

École élémentaire Jules-Ferry

Le dossier de candidature est à retirer par mail à **chpereira@clermontmetropole.eu** ou en prenant rendez-vous à **ecolejulesferryclermont@gmail.com**

Les évaluations sont organisées par le Conservatoire.

Une demande d'inscription scolaire doit être déposée en priorité, par mail à **enfance@ville-clermont-ferrand.fr** ou dans la boîte aux lettres de l'école de secteur. Si l'enfant ne relève pas du secteur Jules-Ferry, transmettre la demande par mail à **enfance@ville-clermont-ferrand.fr**

ATTESTATION DE REMISE DE DOSSIER SCOLAIRE

Une demande d'inscription scolaire a été déposée pour l'enfant

Nom : Prénom :

École demandée :

ÉLÉMENTS FOURNIS

Obligatoires

- Copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Attestation d'assurance scolaire et extrascolaire responsabilité civile et risques individuels (vous pouvez fournir l'attestation à la rentrée)
- Copie des pages parents + enfant du livret de famille (ou copie intégrale de l'acte de naissance)
- Carnet de vaccination ou attestation médicale des vaccins à jour
- Pièce d'identité du responsable légal

Selon l'inscription (cas particuliers)

- RIB + formulaire SEPA complété (pour un paiement par prélèvement automatique des activités périscolaires)
- Formulaire de demande de dérogation
- Certificat de radiation dans le cas de changement d'école

Réservé à l'administration

Dossier déposé le :

Visa de l'administration :

[Télécharger la Plaquette inscription scolaire - Rentrée 2020/2021](#)

[Télécharger la fiche de renseignements et d'inscription scolaire 2020/2021](#)

[Télécharger la demande de dérogation aux périmètres scolaires](#)

Retrouvez toutes les informations utiles dans la [Foire Aux Questions](#).

Documents joints

plaquette_scolaire-mai.pdf

PDF | 7.72 Mo

inscriptions_scolaire.pdf

PDF | 5.21 Mo

derogation.pdf

PDF | 174 Ko